CISTERCIENS
EN
ROUERGUE

L'exploitation des ressources dans un complexe grangier de Bonneval l'exemple de Galinières. Thomas Poiraud

4 décembre 2025 à Is ; compte rendu Claude Petit

C'est une assistance captivée qui a suivi la conférence donnée par le coprésident de Cisterciens en Rouergue.

En introduction, Thomas nous rappelle qu'il a donné cette conférence à Amiens lors d'un colloque international (7-12 juillet 2025) dont la publication suivra.

« **L'exploitation des ressources dans un complexe grangier de Bonneval l'exemple de Galinières** »

"Les Cisterciens et l'exploitation des ressources XIIe-XVIIIe siècles", organisé par Danielle Arribet-Deroin (LaMOP – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et Benoit Rouzeau (TRAMe – Université de Picardie Jules Verne)

La communication concerne l'ensemble des granges de Galinières et de Montbez dont Thomas a rappelé brièvement l'historique. Ces deux domaines sont un véritable binôme seulement séparés par cinq kilomètres. Ils sont reliés par la haute vallée de la Serre, affluent de l'Aveyron. Cependant, une particularité de cette rivière est présente au pied de la grange de Montbez sous la forme d'un bras qui se sépare du lit de la rivière et disparaît au Trou du Souci au bout d'un kilomètre pour surgir après un cours souterrain et forme le ruisseau de Glassac, affluent du Lot. La diffluence a été l'objet d'une chaussée probablement d'origine médiévale, aujourd'hui détruite.

La première question posée par cette diffluence (qui d'après Jean-Pierre Azéma, ne se retrouve qu'en une autre rivière, en Amérique du Sud) est son origine. Est-elle due à la nature ou un aménagement humain. Quel était le cours de la Serre à l'origine. Coulait-il vers le Trou du Souci ? les Cisterciens auraient-ils aménagé un nouveau cours ? Il existe aussi un canal partant du

trou du Souci et se dirigeant à l'aval de la Serre. Ce canal est-il artificiel ? La question est aujourd'hui difficile à trancher, la Serre ayant été « rectifiée » lors d'un remembrement.

Sur le cours de la Serre, en amont de Galinières, les vestiges d'une importante retenue barrant la vallée sont encore très visibles. Celle-ci est soigneusement appareillée de blocs en moyen appareil. Ses dimensions sont importantes (100 m de longueur, 6 m de hauteur et 17/13 m de largeur), permettant autrefois le passage de chars.

La destination de cette construction reste énigmatique. Etait-elle destinée à inonder la plaine en amont, pour irriguer les parcelles de prairie ? Quelques textes mentionnent à Pierrefiche les « troisièmes herbes », ce qui laisse penser à une irrigation permettant de fournir l'herbe aux animaux à la descente de l'estive.

La question essentielle reste de comprendre la raison d'être de ces aménagements. Il existe d'autres aménagements en aval, dans le secteur de Galinières et en particulier un très long canal suivant, rive droite, le cours de la Serre. S'il alimentait bien un moulin à Galinières, il se prolongeait sur plus de deux kilomètres. Nous sommes là dans la volonté d'irriguer des parcelles de prairies pour la production de foin nécessaire à l'hivernage. Lors de la vente des biens nationaux en 1793, les prés de fauche représentent 250 hectares, surface exceptionnelle permettant d'élever des troupeaux importants, ovins, bovins mais aussi chevaux.

L'existence de moulins répond aussi à l'organisation économique des granges, principalement pour la nourriture du personnel domestique et saisonnier. Le moulin de Glassac, premier moulin sur la résurgence appartenait à l'abbaye. Sur la Serre, un moulin était établi au pied de la grange de Galinières. Une tentative d'établir des moulins à vent au XVIe siècle n'eut guère de suite. De même, la création d'un moulin à scie au XVIIe siècle établi par un fermier sur la Serre, fut abandonné.

Finalement, ce sont de nombreuses questions qui se posent, mais, l'on doit reconnaître que, malgré la remise en question actuellement de l'apport des ordres religieux et particulièrement des Cisterciens à l'innovation et à la dynamique économique du Moyen-Age, celui-ci est malgré tout parfaitement attesté à Galinières-Montbez.